

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Chauffeur du sous-préfet de Mamers

Domaine(s) fonctionnel(s) :

Logistique immobilière et technique

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

Conducteur de véhicule

Chargé d'intendance

Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :

- 1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- 3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984
- Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Catégorie statutaire / Corps :

Agent technique

Groupe RIFSEEP : 2

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

de la filière technique, sociale ou SIC

Poste substitué

Localisation administrative et géographique / Affectation

Sous-Préfecture de Mamers

1 place de la République

72600 - Mamers

Vos activités principales

En tant que chauffeur du sous-préfet, vous serez chargé(e) de la préparation et de l'organisation du transport du sous-préfet dans la réalisation de ses différentes missions.

Par ailleurs, vous serez chargé (e) d'assurer les opérations d'entretien courant des véhicules affectés à la sous-préfecture et de leur équipements

De plus, vous pourrez être amené(e) à participer au bon déroulement des visites officielles organisées par le cabinet de la préfecture.

Enfin, vous participerez en polyvalence à l'intendance de la sous-préfecture et de la résidence, notamment par :

- l'entretien du parc,
- la réalisation de petits travaux à la résidence,
- la participation au service des réceptions organisées par le sous-préfet,
- divers travaux, accueil et archivage de documents en sous-préfecture, ...

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Ce poste nécessite une grande disponibilité ainsi que de savoir faire preuve d'une discrétion absolue.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel / niveau maîtrise - à acquérir	Savoir s'organiser / niveau maîtrise - requis	Savoir communiquer / niveau maîtrise - requis
	Savoir analyser / niveau pratique - requis	Savoir s'adapter / niveau maîtrise - requis
	Savoir appliquer la réglementation / niveau expert - requis	
	Savoir travailler en équipe / niveau maîtrise - requis	

Votre environnement professionnel

Activités du service

La sous-préfecture de Mamers s'est recentrée sur des missions au profit des élus et des forces vives de l'arrondissement (198 communes, 150 000 habitants) dans trois champs d'actions identifiés : sécurité et prévention, emploi et économie, territoire et collectivités.

Le service se situe en front office des services de l'État (préfecture, DDI, directions régionales....).

Composition et effectifs du service

La sous-préfecture de Mamers compte 7 agents, qui sont répartis de la façon suivante :

- 1 secrétaire général (cadre A),
- 3 agents de catégorie B (1 responsable de section sécurité et prévention, 1 responsable de section territoire et collectivités, 1 responsable de section emploi et développement économique)
- 1 agent de catégorie C (secrétariat du sous-préfet)
- 1 agent technique chargé de l'entretien de la résidence du sous-préfet,
- 1 agent technique, conducteur de véhicule et chargé de l'intendance de la sous-préfecture.

Liaisons hiérarchiques

- Sous-préfet
- Secrétaire général

Liaisons fonctionnelles

Dans certaines circonstances vous pourrez être placé sous l'autorité du chef de garage de la Préfecture

Durée attendue sur le poste : 3 à 5 ans

Vos perspectives :

Les compétences mises en œuvre sur le poste permettent d'évoluer vers d'autres emplois et d'enrichir son parcours personnel. L'expérience acquise permet de faciliter la préparation aux concours et/ou aux examens professionnels.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Qui contacter :

~~Le secrétaire général de la sous-préfecture ou le sous-préfet au 03 43 39 61 01 (Secrétariat)~~

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste : 15/09/2020